

**COMMISSION SUR LA MESURE  
DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET DU PROGRES  
SOCIAL**

---

Professeur Joseph E. STIGLITZ<sup>1</sup>, *Président*

Professeur Amartya SEN<sup>2</sup>, *Conseiller*

Professeur Jean-Paul FITOUSSI<sup>3</sup>, *Coordinateur*

**NOTE  
PROBLÉMATIQUE**

---

1) Columbia University

2) Harvard University

3) Institut d'Études Politiques de Paris

## Liste des autres membres

Nom	Institution	Groupe de travail
Bina AGARWAL	<i>University of Delhi, India</i>	WG 3
Kenneth Arrow	<i>University of Stanford, USA</i>	
Anthony B. ATKINSON	<i>Nuffield College, United Kingdom</i>	WG 1
François BOURGUIGNON	<i>École d'Économie de Paris, Paris, France</i>	WG 1
Jean-Philippe COTIS	<i>Insee, Paris, France</i>	WG 1
Angus DEATON	<i>University of Princeton, USA</i>	WG 3
Kemal DERVIS	<i>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), New York</i>	WG 2
Heiner FLASSBECK	<i>Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Genève</i>	
Marc FLEURBAEY	<i>Université Paris 5, France</i>	WG 3
Nancy FOLBRE	<i>University of Massachussets, USA</i>	WG 1
Jean GADREY	<i>Université de Lille, France</i>	WG 3
Enrico GIOVANNINI	<i>OCDE, Paris</i>	WG 1
Roger GUESNERIE	<i>Collège de France, Paris, France</i>	WG 2
Geoffrey HEAL	<i>Columbia University, New York, USA</i>	WG 2
James HECKMAN	<i>University of Chicago, USA</i>	
Claude HENRY	<i>Institut d'Études Politiques de Paris, France/Columbia University, New York, USA</i>	WG 2
Daniel KAHNEMAN	<i>Princeton University, USA</i>	WG 3
Alan B. KRUEGER	<i>Princeton University, USA</i>	WG 3
Justin LIN	<i>Banque Mondiale, Washington D.C.</i>	WG 2
Andrew J. OSWALD	<i>University of Warwick, United Kingdom</i>	
Robert D. PUTNAM	<i>Harvard University, USA</i>	WG 3
Nick STERN	<i>London School of Economics, United Kingdom</i>	WG 2
Cass SUNSTEIN	<i>University of Chicago, USA</i>	
Philippe WEIL	<i>Institut d'Études Politiques de Paris, France</i>	

## Rapporteurs :

<b>Nom</b>	<b>Institution</b>	<b>Groupe de travail</b>
Jean-Etienne CHAPRON, Rapporteur Général	<i>Insee, Paris, France</i>	<i>WG 1, 2, &amp; 3</i>
Jacques LE CACHEUX	<i>Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE), Paris, France</i>	<i>WG 2</i>
Xavier TIMBEAU	<i>OFCE, Paris, France</i>	<i>WG 1</i>
Paul SCHREYER	<i>OCDE, Paris</i>	<i>WG 1</i>
Marco MIRA D'ERCOLE	<i>OCDE, Paris</i>	<i>WG 3</i>
Didier BLANCHET	<i>Insee, Paris, France</i>	<i>WG 2</i>
Laurence Rioux	<i>Insee - Centre de Recherche en Economie et Statistique (CREST), Paris, France</i>	<i>WG 3</i>
Pierre-Alain Pionnier	<i>Insee, Paris, France</i>	<i>WG 1</i>

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
QUESTIONS CLASSIQUES DE MESURE DU PIB .....	9
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT.....	23
QUALITÉ DE VIE .....	32
ANNEXE .....	42

## INTRODUCTION

Il existe une différence considérable entre les mesures habituelles des grandes variables socio-économiques, comme la croissance, l'inflation, les inégalités, etc., et la perception communément répandue de celles-ci. Le fossé est si large et concerne tant de pays qu'il ne peut s'expliquer ni par l'illusion monétaire ni par des traits psychologiques propres à la nature humaine. Notre appareil statistique, s'il a montré ses mérites jusqu'à ces dernières années, doit ainsi être revu en profondeur.

En réponse à cette préoccupation, le Président de la République française a décidé de créer la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (CMPEPS, également appelée ci-après : « la Commission »). Comme son nom l'indique, la Commission se consacre à la mesure des performances économiques et du progrès social. À ce jour, l'indicateur le plus largement utilisé est le PIB (produit intérieur brut). La Commission s'attache à préciser les limites du PIB comme instrument de mesure des résultats économiques et du progrès social, à identifier les informations supplémentaires nécessaires pour définir des indicateurs plus pertinents, à déterminer quelle serait la présentation la plus appropriée de telles informations et à évaluer la faisabilité d'instruments de mesure alternatifs.

De fait, les doutes quant au bien-fondé des mesures actuelles des résultats économiques, notamment celles fondées sur le PIB, existent depuis longtemps et ne cessent de croître. La question de la capacité de telles données à offrir la mesure du bien-être social est plus préoccupante encore. Les insuffisances de ces indicateurs pour ce qui a trait à la *durabilité* (dans le domaine économique, environnemental ou social) sont particulièrement mises en exergue.

Plusieurs arguments peuvent expliquer le fossé qui sépare la mesure statistique des phénomènes socio-économiques et la perception de ces derniers par l'opinion :

- les *concepts* statistiques peuvent être exacts, tandis que la mesure correspondante peut s'avérer imparfaite ;

- des faiblesses conceptuelles peuvent exister. Nos statistiques peuvent ne pas couvrir certains phénomènes ayant une incidence croissante sur le bien-être des citoyens. Par exemple, si les citoyens sont préoccupés par la qualité de l'air et si la pollution de l'air augmente, des mesures statistiques qui ne prennent pas en compte cette dernière donneront une estimation inexacte de l'évolution du bien-être des citoyens ;
- l'accroissement des inégalités réduit la pertinence des moyennes statistiques. Dans de telles circonstances, le PIB par habitant ne reflète pas la situation dans laquelle se trouvent la plupart des citoyens. Personne ne se reconnaît dans une valeur moyenne. Ainsi, l'évolution des prix des denrées alimentaires a des effets différents sur la situation économique des plus aisés et des plus défavorisés.

La Commission veut adopter une approche systématique et concrète pour traiter ces questions et d'autres aspects qui y sont liés. Plutôt que de prétendre à l'exhaustivité, il s'agit de se consacrer aux principales faiblesses du cadre statistique actuel. Des objectifs prioritaires seront définis en fonction de leur incidence estimée sur nos évaluations. En outre, la Commission prévoit de tester de manière empirique la faisabilité des mesures alternatives proposées. Le secrétariat de la Commission, en coopération avec des organisations statistiques nationales et internationales, conduira des « exercices » qui permettront non seulement de valider la faisabilité des nouvelles méthodes, mais aussi d'évaluer leur portée empirique. Dans un premier temps, la Commission a sélectionné la France et les États-Unis comme candidats pour le calcul expérimental des indicateurs proposés.

Les travaux de la Commission lui permettront notamment de proposer des indicateurs alternatifs susceptibles de fournir une meilleure description des performances économiques et du progrès social. Faisant le point sur des travaux antérieurs comparables, la Commission sera attentive au nombre d'indicateurs proposés. Dans ce domaine, comme toujours en économie, des compromis s'imposent : si un nombre accru d'indicateurs pourrait permettre de mieux rendre compte de la diversité des problèmes et des situations individuelles, une quantité excessive d'agrégats risquerait de brouiller la vision d'ensemble de la situation. À l'inverse, il serait difficile de

concevoir des mesures économiques appropriées sur la base d'un indice unique qui engloberait de multiples phénomènes socioéconomiques.

Tout indicateur statistique est un agrégat de variables qui sont, en un sens, sans rapport entre elles. Lorsque nous évaluons le PIB, nous additionnons des pommes et des oranges, en utilisant à cet effet des prix *relatifs*. Si une orange coûte le double d'une pomme, chaque orange est comptabilisée comme deux pommes, selon le principe voulant que, *sur des marchés concurrentiels*, les prix relatifs traduisent les valorisations relatives marginales des biens. *Tous* les consommateurs estiment qu'une orange « vaut » le double d'une pomme. Ce principe peut toutefois être remis en cause, non seulement dans le cas des échanges marchands (par exemple, lorsque les marchés sont imparfaits) et plus encore si l'on considère, *au-delà* du PIB, les secteurs dans lesquels les échanges marchands sont limités ou inexistants. Dans ce dernier cas, la pertinence des indicateurs *monétaires* devient discutable. Des agrégats alternatifs peuvent être choisis à l'issue d'évaluations menées au niveau théorique et pratique.

Afin d'organiser son travail, la Commission a retenu trois grands domaines de réflexion qui reprennent trois des grandes raisons déjà identifiées pour expliquer le fossé entre mesure et perception des phénomènes : (i) *Questions classiques de mesure du PIB (Classical GDP issues)* : en réponse aux limites du PIB comme indicateur du progrès socioéconomique ou des résultats économiques, il convient de chercher à élargir ou à repenser le cadre conceptuel actuel ; (ii) *Développement durable et environnement (Sustainable development and environment)* : la durabilité est l'une des préoccupations principales quant aux mesures actuelles de la performance économique et du progrès social, or l'environnement est l'un des domaines où cette question se pose avec le plus d'acuité ; (iii) *Qualité de vie (Quality of life)* : ce domaine de réflexion concerne une mesure du progrès social qui prendrait en compte le concept de *bien-être* selon une perspective élargie, notamment par le biais d'indicateurs reprenant les déclarations des citoyens concernant le bien-être ressenti.

La présente note problématique est donc divisée en trois chapitres qui reflètent les travaux des trois groupes de travail mis en place par la Commission lors de sa première réunion plénière<sup>4</sup> :

- Questions classiques de mesure du PIB
- Développement durable et environnement
- Qualité de vie

---

<sup>4</sup> L'organisation des travaux de la Commission est présentée en annexe.



# 1. QUESTIONS CLASSIQUES DE MESURE DU PIB

## Le PIB est une mesure de la production, non du bien-être

Le Produit intérieur brut est avant tout une mesure de la *production marchande et de l'activité économique* au sein d'un pays. De fait, les agrégats actuels proviennent d'une volonté de connaître l'évolution de la production marchande, suite à l'apparition de l'économie keynésienne. Cependant, le PIB ne reflète pas le bien-être économique, en raison de différents facteurs. Il est possible d'intervenir sur certains de ces paramètres, afin de progresser vers des indicateurs permettant de mieux appréhender le niveau de vie des citoyens. Toutefois, des agrégats construits à partir des données de la comptabilité nationale n'offriront jamais une mesure globale du bien-être.

Les propositions présentées ci-après répondent à des objectifs assez modestes : tout d'abord, examiner en quoi la mesure du *revenu des ménages* est préférable à celle du PIB pour évaluer le niveau de vie. Notre société présente effectivement des inégalités importantes et croissantes, et il convient donc de considérer comment les *revenus réels des ménages* sont partagés entre groupes sociaux, régions et pays ainsi que le *taux d'évolution* des revenus au sein de ces différents groupes. Ce taux reflète la variation du pouvoir d'achat de la population tandis que le premier élément traduit sa répartition entre divers groupes de personnes. D'autres indicateurs de revenus, exclus en règle générale du champ de la comptabilité nationale, seront également examinés, notamment la valeur des services non marchands produits par les ménages. Le niveau de vie dépend non seulement des flux de revenus mais aussi du patrimoine : nous devons donc définir comment la richesse et, plus précisément, son évolution, devrait être intégrée à nos indicateurs. Les questions de la durabilité, de la qualité de vie et de la perception par les citoyens de leur propre bien-être font l'objet des deux chapitres suivants.

## **Le revenu disponible constitue une bonne approche du pouvoir d'achat des pays et des ménages...**

Le PIB représente *la valeur brute des biens et services produits au sein d'un pays au cours d'une année (ou d'un trimestre)*. Il laisse de côté plusieurs paramètres, comme la dépréciation des biens d'investissement, la diminution des ressources naturelles ou la dégradation de l'environnement. Lorsqu'une part importante de la production doit être mise de côté en vue du renouvellement d'outils industriels ou d'autres biens d'investissement, la capacité de consommation d'une société est inférieure à ce qu'elle aurait pu être si les besoins de renouvellement avaient été moins importants. Ainsi, la prise en compte de la perte de valeur doit donner lieu à un ajustement immédiat du PIB afin d'obtenir une estimation du *Produit intérieur net (PIN)*. Les économistes ont privilégié le PIB par rapport au PIN en partie du fait de la difficulté à évaluer cette perte de valeur. La dépréciation économique se définit comme l'évolution de la valeur d'une machine compte tenu de son usure et de la réduction de sa durée de vie restante. La plupart des entreprises appliquent toutefois des valeurs approximatives : une voiture ayant une durée de vie de 10 ans en moyenne, sa dépréciation annuelle sera estimée à un dixième de sa valeur. Tant que la structure de la production reste inchangée, PIB et PIN suivent une évolution similaire. Nous savons que le PIB surestime la production nette, et un changement de quelques points du PIB fournit une bonne estimation de l'évolution du PIN. Toutefois, ces dernières années, la structure de la production a changé de manière spectaculaire. Les industries manufacturières ont décliné au profit des technologies de l'information. La durée de vie moyenne d'un ordinateur ou d'un logiciel n'ayant rien à voir avec celle d'une aciérie, l'écart entre PIB et PIN est susceptible de s'accroître.

Certains pays sont confrontés à un problème plus important encore : les mesures classiques du PIN ne tiennent pas compte de la diminution de ressources naturelles limitées ni de la dégradation des actifs naturels de l'environnement, dont nous commençons à reconnaître l'importance. Dans certains pays à forte activité minière, l'ouverture d'une nouvelle mine se traduira par une forte augmentation du PIB, alors qu'en cas de prise en compte de la dégradation de l'environnement et de la diminution des ressources

naturelles, on pourrait en fait enregistrer une baisse du PIN. Lorsque les paramètres de la dégradation de l'environnement et de la diminution des ressources naturelles entrent en ligne de compte, on parle de *PIB vert* ou de *PIN vert*.

Cependant, une partie des revenus produits par les résidents quitte leur pays d'origine, tandis que certains résidents reçoivent des revenus de l'étranger. En conséquence, notre recherche d'un indicateur du revenu disponible suppose d'apporter un deuxième ajustement au PIB en tenant compte de ces transferts internationaux. L'agrégat ainsi obtenu est le revenu national net ou RNN, autre indicateur classique de la comptabilité nationale des différents pays.

Tant la mondialisation que le recul des industries manufacturières au profit des services ont contribué à accroître l'écart qui sépare le PIB du RNN. Il convient de mesurer l'importance de ce phénomène et son incidence sur la perception du bien-être économique relatif. Considérons, par exemple, un pays où la part de la production des entreprises étrangères augmenterait régulièrement : les profits de ces sociétés seraient comptabilisés dans le PIB sans pour autant alimenter le pouvoir d'achat des citoyens de ce pays. Or, du point de vue d'un pays pauvre en développement, ce n'est pas tant la hausse du PIB qui importe que l'amélioration du niveau de vie des habitants. C'est en particulier le cas des pays qui dépendent fortement de leur production minière ou pétrolière dont ils retirent une faible redevance tandis que la plupart des bénéfices sont perçus par la multinationale qui exploite les ressources en question.

Le revenu réel total de la production qui revient aux habitants dépend en outre du taux de change qui s'applique aux exportations et aux importations du pays considéré. C'est l'une des difficultés classiques de construction des agrégats évoquées plus haut. Le problème provient des variations importantes des taux de change, qui correspondent rarement à celles du pouvoir d'achat. Des écarts importants affectent ainsi les comparaisons (entre pays ou périodes), tandis que les tentatives d'évaluation des parités de pouvoir d'achat (PPA) demeurent controversées.

La prise en compte de ces évolutions en prix relatifs, ainsi que des transferts internationaux réels et de la dépréciation réelle, permet d'obtenir un indicateur du revenu national net réel pour l'ensemble de l'économie concernée.

Le revenu national peut être déterminé à l'échelle d'un pays dans son ensemble mais aussi à l'échelle des ménages. Une partie des revenus des citoyens est soumise à la fiscalité : elle est exclue du revenu disponible. Toutefois, l'État effectue ces prélèvements dans le but de fournir des biens et des services au public et de pratiquer une redistribution des revenus entre les citoyens (au profit des plus démunis en règle générale). Certains ménages reçoivent ainsi de l'État des revenus de transfert et tous reçoivent des avantages. Un agrégat couramment utilisé ajoute et soustrait ces revenus de transfert, sans toutefois inclure l'ajustement correspondant à la valeur des biens et services fournis par l'État. Cet indicateur est censé fournir une évaluation du revenu disponible des ménages. Il s'avère cependant plutôt inadéquat et constitue un indicateur particulier, à l'utilité discutable aux fins de comparaisons entre pays ou périodes. Prenons ainsi l'hypothèse d'une société où chaque individu détient un plan d'épargne retraite privé qui lui assurera une pension de retraite égale à 80 % de son revenu moyen. Chacun acquitte une cotisation annuelle représentant 10 % de son revenu actuel. Les frais de transaction s'élèvent à 10 % de cette cotisation. Supposons à présent que l'État décide de verser la même pension de retraite à tous ses citoyens, opération qu'il finance par un impôt de 10 %, et que la population augmente de telle sorte que les « cotisants » sont bien plus nombreux que les bénéficiaires. Rien n'a changé, sinon que l'État prélève la cotisation et la redistribue ; toutefois, selon les statistiques, le revenu disponible peut avoir enregistré une baisse considérable. Si l'État se montre plus efficace, diminuant les frais de transaction et ne réalisant aucun bénéfice, les statistiques peuvent afficher une baisse du revenu disponible courant alors que les conditions de vie dans cette société se sont à l'évidence améliorées.

### **... et les questions liées à la répartition peuvent être prises en compte**

Le revenu disponible moyen par personne est un critère utile, mais qui ne fournit aucune indication sur la manière dont les ressources disponibles sont réparties entre les personnes et les ménages. Par exemple, le revenu par habitant peut demeurer inchangé, alors

même que la répartition des revenus devient plus inégalitaire. Il est donc nécessaire de considérer les informations sur le revenu disponible en fonction des différentes classes de revenu. Un moyen simple de tenir compte des questions de répartition consiste à mesurer le *revenu disponible médian*, qui est tel que les revenus de la moitié de la population lui sont supérieurs et les revenus de l'autre moitié, inférieurs. Lorsque les inégalités se creusent, il est possible que l'écart entre le revenu médian et le revenu moyen s'accroisse ; concentrer son attention sur le revenu moyen ne permet pas d'obtenir une idée précise du bien-être économique d'un membre « lambda » de la société. Or, il apparaît qu'au cours des dernières années, dans certains pays comme par exemple aux États-Unis, le revenu médian des ménages a diminué par rapport au revenu moyen, ce qui est le signe d'un élargissement de la distribution des revenus.

Afin de tenir compte de la démographie et des questions de répartition lors de la mesure du revenu, il convient, dans un deuxième temps, d'examiner le revenu disponible par *unité de consommation* ou par ménage plutôt que par personne. Les unités de consommation désignent un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, ainsi considéré en fonction de sa taille. Leur utilisation permet de tenir compte de l'existence de coûts fixes dans chaque ménage. Cette pondération revêt une importance croissante, car la taille des unités de consommation évolue. En France, par exemple, le revenu disponible réel par habitant a augmenté de 1,6 % par an entre 1974 et 2006, tandis que le revenu réel par unité de consommation croissait de 1,3 %. Des travaux de l'OCDE ont montré des différences plus accentuées dans d'autres pays.

Dans toutes les mesures que nous avons effectuées, nous avons tenu compte de l'évolution des prix au cours du temps. Nous ne nous sommes pas contentés de mesurer le revenu monétaire. Les agences statistiques calculent la hausse des prix en se basant sur ce qu'il en coûte d'acheter un panier de produits donnés. Là où le bât blesse, c'est que des personnes différentes ne vont pas acheter les mêmes produits. Les plus démunis dépensent davantage en denrées alimentaires et les plus riches en loisirs. Lorsque tous les prix évoluent de la même manière, le fait d'avoir plusieurs indices en fonction des

catégories de population n'est pas forcément utile. Mais récemment, en raison de la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires, on observe des différences marquées. Les revenus réels des personnes économiquement faibles ont parfois diminué de 50% voire plus, tandis que ceux des catégories les plus aisées ont à peine été affectés. Il est nécessaire de disposer d'un indice des prix à la consommation privée (réelle) pour les principales catégories de la société (par âge, niveau de revenu, milieu rural/urbain), si nous devons apprécier la situation économique de ces dernières. De tels indices font défaut dans la plupart des pays mais pourraient être disponibles à moindre coût. Leur mise au point devrait constituer un objectif de recherche à moyen terme.

Les problèmes que pose l'élaboration d'indices pertinents sont assez bien compris, mais l'évolution rapide des prix relatifs et des structures économiques est telle que les indices de prix construits de manière traditionnelle peuvent s'avérer totalement inadéquats. Aux États-Unis, la Commission Boskin a notamment conclu que l'inflation avait sans doute été surévaluée de plusieurs points de pourcentage, impliquant que la croissance réelle était sous-évaluée dans la même proportion. En outre, cette Commission a souligné les problèmes liés aux ajustements rendus nécessaires par l'amélioration de la qualité ou à l'apparition de nouveaux produits (ce qui se vérifie surtout dans les secteurs qui évoluent rapidement tels que la santé ou les technologies de l'information, mais aussi dans le commerce de détail) et les problèmes liés à la collecte des données, à une époque où une part croissante des ventes est réalisée par Internet, à prix réduits ou dans des magasins à prix cassés. Par ailleurs, suite à la révision des lignes directrices internationales, les États-Unis et plusieurs autres pays de l'OCDE ont adopté une méthode de pondération en chaîne pour mesurer leur PIB, qui peut faire apparaître des différences marquées par rapport aux estimations du PIB selon les méthodes classiques de pondération fixe.

## Améliorer la mesure de la santé, de l'éducation et d'autres services non marchands...

### Les travaux ont commencé dans le domaine de la santé et de l'éducation

De nombreux pays européens, ainsi que l'Australie et la Nouvelle Zélande, ont commencé à concevoir, pour les services non marchands, des systèmes de mesure basés sur les résultats. Les conséquences ne sont pas négligeables. Selon ce type de mesure, la croissance économique du Royaume-Uni a progressé de 2,75 % par an entre 1995 et 2003, alors que les méthodes conventionnelles auraient indiqué un taux de 3% (Atkinson 2005). Les services publics les plus évidents sont ceux ayant trait aux domaines de la santé et de l'éducation. Mais il en existe d'autres, tels que la sécurité ou les infrastructures publiques, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour ne pas fausser les comparaisons des niveaux de vie entre pays ou périodes. Par exemple, si les pouvoirs publics cessent de proposer des espaces verts, il se peut que les impôts diminuent, entraînant une augmentation du revenu disponible, mais le bien-être en sera sans doute affecté. Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour définir des méthodes et des données fiables de nature à mesurer ce type d'impact.

Dans de nombreux pays, les ménages obtiennent des biens et des services non seulement en les achetant sur le marché, mais aussi par des transferts en nature ou à des prix très réduits en provenance des pouvoirs publics. Cela se vérifie tout particulièrement dans le domaine

de la santé et de l'éducation. Les citoyens bénéficient aussi des biens et services fournis à tous par le secteur public – espaces verts, services de lutte contre l'incendie, programmes d'assurance sociale, défense nationale. Certains de ces services sont analogues à ceux que les particuliers achètent ou pourraient acheter pour leurs propres besoins, de sorte qu'en principe, il existe un critère d'évaluation clair. Nous examinerons ici le cas de l'éducation et de la santé.

Dans le secteur public, les mesures sont généralement effectuées en volume, sur la base des *moyens mis en œuvre* pour produire les services plutôt que des résultats effectifs. Ainsi, le volume des soins médicaux peut être mesuré à l'aune du nombre d'infirmières, en faisant abstraction de l'évolution de la productivité et de la qualité des services fournis. Le secteur privé connaît des difficultés du même ordre. Il évalue les services fournis à l'aune du prix facturé, ce qui ne reflète pas nécessairement l'évolution de la qualité. Une mesure en volume faussée se traduit par un indice des prix biaisé. Il va de soi que si la mesure en volume et en valeur des services d'éducation et de santé est erronée, il en va de même pour le revenu disponible net mentionné précédemment. Par exemple, si la qualité des soins

médicaux s'améliore mais que ce facteur ne se traduit pas par une mesure en volume plus élevée, la mesure du revenu net sera sous-estimée. L'inverse se vérifie également, en cas de baisse de la qualité. De même, si les services de santé sont moins efficaces dans un pays que dans un autre, le fait de quantifier les services fournis en fonction des moyens mis en œuvre peut conduire à une comparaison faussée du bien-être économique. Par rapport à la plupart des pays européens, les États-Unis ont des dépenses de santé par habitant supérieures, alors qu'en termes d'indicateurs de santé standard, les résultats obtenus sont moins bons. Les écarts de revenus observés entre les États-Unis et d'autres pays s'expliquent, au moins en partie, par ces problèmes de mesure. Et il est essentiel de déterminer dans quelle proportion c'est le cas, ce qui conduit à la proposition de recherche suivante : d'une part, concevoir un système de mesure plus adapté et basé sur les résultats obtenus, permettant d'évaluer en volume et en valeur les services de santé et d'éducation, et, d'autre part, évaluer l'ampleur des ajustements nécessaires à apporter aux mesures classiques du PIB.

### **...et prendre en considération la richesse**

Les flux de revenus sont un indicateur clé du niveau de vie, mais la richesse constitue également un critère pertinent à cet égard. En principe, les informations sur la richesse des ménages sont contenues dans les comptes de patrimoine nationaux, mais il s'agit souvent de données incomplètes. En outre, certains actifs ne sont pas reconnus en tant que tels dans le cadre comptable, à l'instar du capital humain, qui joue un rôle de premier plan. Les études qui ont porté sur le calcul des stocks de capital humain ont révélé que ces derniers représentaient la plus grande part de toutes les richesses (80% voire plus). Une mesure systématique de ces stocks est intéressante à plus d'un titre. Elle fait partie intégrante d'une mesure étendue de la production des ménages (voir ci-dessous), et constitue un élément indispensable à l'élaboration des indicateurs de développement durable.

Le bilan est le meilleur indicateur de la situation d'une entreprise, mais aussi d'une économie. Pour dresser le bilan d'une économie, il est nécessaire de disposer de l'intégralité de ses comptes d'actifs (capital humain, matériel et naturel, voire social) et de passifs (les dettes envers les pays tiers). Pour pouvoir apprécier l'évolution d'une



économie, il faut déterminer l'évolution des richesses. Il est parfois plus facile de rendre compte de l'évolution des richesses que d'évaluer la valeur totale de celles-ci. Cela revient à considérer les investissements bruts (en capital matériel et humain), moins l'amortissement et la dépréciation (du capital humain, matériel et naturel).

L'évolution de la valeur de certains actifs tels que les immeubles à usage d'habitation ou les portefeuilles d'actions n'est pas considérée comme faisant partie des revenus au sens de la comptabilité nationale. Il s'agit de réévaluation d'actifs, non de revenus de production, ce qui ne change rien au fait que nombreux sont ceux (notamment les autorités fiscales) qui considèrent les plus-values comme une forme de revenus qui influence le comportement des ménages et des entreprises ainsi que leur bien-être économique. Il est donc légitime de penser que les gains et les pertes en capital devraient être intégrés aux mesures du bien-être économique. Selon toute probabilité, les mesures des revenus ainsi étendues présenteraient une plus grande volatilité que les mesures n'intégrant pas cet ajustement. Il peut également s'avérer que la prise en compte des gains ou des pertes en capital n'affecterait pas de la même manière les différentes classes de revenus. Des gains ou des pertes considérables auraient proportionnellement un impact moindre pour les classes de revenus supérieures – un autre domaine de recherche et d'évaluation chiffrée. Là encore, d'importants problèmes conceptuels se posent. Dans certains pays, par exemple, les actifs sont de plus en plus souvent détenus sous la forme de comptes de retraite personnels (auxquels les particuliers n'ont qu'un accès limité tant qu'ils n'ont pas atteint un certain âge). L'augmentation de la valeur des actions devrait-elle être imputée aux particuliers ? Et comment les régimes de prestation en vigueur devraient-ils être comptabilisés ?

### **La production non marchande des ménages**

La production et les revenus mesurés dans les comptes nationaux n'incluent pas les nombreuses activités de service exercées par les particuliers telles que faire le ménage, garder les enfants, conduire pour se rendre à son travail... En principe, le temps passé à ces activités peut être mesuré, valorisé et intégré aux mesures classiques des comptes et des revenus nationaux. Des études ont déjà montré que les services de ce type constituaient une source importante de

production en nature et que leur prise en compte était de nature à modifier le niveau mesuré, la répartition et le taux de croissance du revenu disponible des ménages. Une étude réalisée à la demande de l'Allemagne et de la Finlande (Rüger et Varjonen, 2008) a mis en évidence que la production non mesurée des ménages représentait entre 30 et 40 % du PIB classique, soit un montant considérable. Toutefois, des problèmes liés aux méthodes d'évaluation subsistent et il reste à déterminer comment établir une distinction claire entre les aspects de production et de consommation de certaines activités. Il est par exemple presque impossible de faire une distinction entre la cuisine pour le plaisir et la cuisine en tant que service à domicile.

Il serait possible d'obtenir une image plus précise de l'activité de production des ménages en y consacrant un ensemble de comptes, qui permettraient non seulement de prendre en considération les services des ménages précédemment cités, mais aussi d'inclure l'éducation en tant qu'investissement, ce qui augmenterait l'importance du capital humain. Bien entendu, une comptabilité globale intégrerait la dépréciation du capital humain, par exemple en raison du vieillissement. Dans les années 1980 déjà, des études menées aux États-Unis (Jorgenson et Fraumeni 1989) au moyen de cette mesure globale de l'activité de production avaient donné des résultats largement supérieurs aux chiffres obtenus grâce aux méthodes conventionnelles : il s'est avéré notamment que l'investissement en capital humain représentait au moins quatre fois l'investissement en capital non-humain.

### Et la valeur des loisirs ?

Réfléchir aux revenus non marchands amène tout naturellement à réfléchir aux loisirs. Grâce au temps que nous consacrons à produire des revenus (marchands ou non), nous achetons des biens et des services pour répondre à nos besoins ou pour le simple plaisir. Le temps consacré aux loisirs est une autre ressource nécessaire au bien-être, dont deux des principaux aspects sont l'évolution du temps consacré aux loisirs et les différences observées d'un pays à l'autre. Le fait de ne considérer que les biens et les services peut donc fausser les mesures comparatives. Il est néanmoins difficile de donner une valeur monétaire aux loisirs. Que vaut une heure de promenade dans un parc ? Il faudrait demander au public s'il serait prêt à payer pour avoir la possibilité d'utiliser le parc pendant une heure, mais la réalisation de telles évaluations est complexe, ne serait-ce que pour intégrer ces dernières de manière systématique dans un système de comptabilité nationale.

Une autre manière de tenir compte des effets à la fois de la consommation des biens et de services et des loisirs consiste à utiliser un autre élément de mesure : le temps. Avec l'aide d'autres chercheurs, Krueger et Kahneman ont conçu un système de comptabilité nationale du temps, qui réunit des informations indiquant à quoi les gens consacrent leur temps et des informations relatives à l'expérience émotionnelle au cours des activités considérées. Certaines activités concernent la production du ménage, d'autres les loisirs ; l'indice de comptabilité du temps permet de réunir ces éléments en une même mesure...

### Évaluation de la sécurité

La sécurité est l'une des dimensions essentielles du bien-être. Les particuliers sont peu disposés à prendre des risques et sont donc prêts à payer des primes d'assurance dont le montant dépasse la valeur actuarielle de la contrepartie qui peut être obtenue en retour. Certains changements sociaux ont modifié le niveau de sécurité des particuliers. La hausse de la volatilité économique peut accroître l'insécurité, les dispositifs publics de soutien à l'emploi ou l'assurance chômage peuvent diminuer l'insécurité. L'un des principes de notre système comptable devrait être que le transfert d'une activité du secteur public au secteur privé, ou inversement, ne devrait pas modifier notre mesure de la performance, sauf dans la mesure où ce transfert affecte la qualité ou l'accessibilité de cette activité. Supposons qu'une fraction limitée de la population souscrive une assurance-invalidité auprès du secteur privé, et que cette activité soit bénéficiaire. Supposons maintenant que l'État mette en place un dispositif public d'assurance-invalidité financé par l'impôt. De simples mesures du revenu disponible des ménages enregistreraient une baisse liée à l'augmentation des recettes fiscales, mais ne rendraient pas compte des prestations en nature servies par l'assurance mise en œuvre par l'État. Le recours à une mesure du *revenu disponible*

*ajusté*<sup>5</sup>, tenant compte des transferts sociaux en nature et donc neutre du point de vue des effets, en termes de mesure, du transfert des prestations d'assurance du secteur public au secteur privé, toutes choses égales par ailleurs, permet de résoudre en partie ce problème. Toutefois, si l'appartenance du capital d'une société d'assurance au secteur public accroît la possibilité d'accéder aux prestations d'assurance, même le revenu disponible ajusté ne rendrait pas compte de ce fait. De plus, si l'industrie des services financiers n'est pas parfaitement concurrentielle (hypothèse rationnelle dans la plupart des pays), le transfert de responsabilité du secteur privé au secteur public se traduira par un recul des bénéficiaires. Les « sorties » liées à la prestation publique sont à nouveau mesurées par les entrées correspondantes, sans qu'aucune valeur ne soit associée au recul de l'insécurité. Afin d'établir des comparaisons entre des pays dans lesquels différentes prestations d'assurance sociale relèvent du secteur public et du secteur privé, la valeur des « services de sécurité » doit rendre compte des prestations fournies par le secteur public.

Ces ajustements sont particulièrement importants pour évaluer l'impact des contributions et des prestations d'assurance sociale sur le revenu disponible réel, comme indiqué précédemment. Le financement des prestations de soins de santé et de retraite est privé dans certains pays, public dans d'autres. Dans le premier cas, les paiements sont considérés comme un élément constitutif du revenu disponible et dans le second cas, comme un élément défalqué du revenu disponible. Cela peut également donner une représentation fautive des évolutions du revenu disponible réel dans le temps, si la confiance relative accordée au secteur public se modifie au fil du temps.

Il conviendrait également de noter que la neutralité du revenu disponible ajusté en fonction du caractère public ou privé du capital du prestataire ne vaut pas pour les services collectifs (défense, sécurité, etc.). Dans ce cas, la comptabilité classique minore toutes les mesures du revenu disponible en leur retranchant le montant des recettes fiscales, en dépit de l'éventuel progrès enregistré en termes de bien-être social. La Commission devra répondre à la question de

---

<sup>5</sup> Le revenu disponible ajusté fait partie du système de comptabilité nationale (SCN) qui édicte les normes internationales applicables dans les pays de l'OCDE, y compris les États membres de l'UE, et, avec certaines différences mineures, aux États-Unis.

savoir s'il existe d'autres domaines impliquant d'importantes dépenses publiques (autre l'assurance sociale) pour lesquels il conviendrait de prendre en considération les prestations fournies par le secteur public, en évaluant les évolutions de la performance économique à la fois dans le temps et dans les différents pays. L'une des réponses envisageables a trait à l'orientation qui consiste à privatiser les savoirs appartenant au domaine public. Les savoirs auparavant accessibles gratuitement sont désormais payants. Le PIB augmente, mais le bien-être social risque de diminuer du fait du recul de l'accessibilité.

#### **Traitement des dépenses de défense**

Les dépenses nécessaires pour préserver le niveau de la consommation pourraient être considérées comme une entrée intermédiaire – il n'y a pas d'avantage direct. Ainsi, si la violence sociale augmente et entraîne la hausse des dépenses de protection policière, on pourrait avancer que l'augmentation des dépenses de police ne devrait pas se traduire par une augmentation des mesures du revenu si celles-ci servent d'indicateur du bien-être social. Par ailleurs, certaines dépenses de sécurité peuvent être considérées comme un bien d'investissement destiné à augmenter le capital social, apparentées aux dépenses de santé qui peuvent être jugées comme des investissements en capital humain, aux dépenses de R&D qui constituent des investissements en capital de savoir ou aux dépenses de réduction de la pollution qui peuvent être considérées comme un investissement en capital naturel. De ce point de vue, il ne serait pas judicieux d'exclure la fourniture de biens d'investissement de la production et du revenu brut. Cependant, comme nous l'avons souligné, des mesures plus satisfaisantes de la performance économique soustraient la dépréciation (y compris la dépréciation du capital humain). Quels sont les ajustements appropriés pour d'autres formes d'investissement ?

## Travaux futurs

L'encadré n° 1 ci-dessous trace les grandes lignes des travaux futurs sur les questions liées au PIB.

### **Encadré n°1. Grandes lignes des travaux sur les questions liées au PIB**

1. Le passage du PIB au revenu disponible réel, à l'échelle de l'économie dans son ensemble comme à l'échelle des ménages, en tenant compte de la dépréciation, de la diminution des ressources, de la dégradation de l'environnement, des transferts de revenus à l'échelle internationale ; des indices de prix adaptés, qui reflètent les changements qualitatifs et d'autres aspects de notre société en mutation
2. Le revenu disponible réel par unité de consommation pour les différentes classes de revenus. Le revenu médian par opposition au revenu moyen..
3. Les mesures en volume et en valeur sur la base des résultats obtenus, dans les domaines de la santé, de l'éducation et des autres services non marchands, y compris ceux fournis par l'État.
4. Les gains/pertes en capital et les revenus.
5. Les tâches ménagères non rémunérées et les revenus, y compris la mesure de l'inégalité.
6. Les tâches ménagères non rémunérées et les loisirs
7. L'éducation en tant que bien d'investissement constitutif du capital humain, y compris l'investissement et la dépréciation
8. L'évaluation de la sécurité, en particulier lorsque les prestations correspondantes relèvent du secteur public.
9. Le traitement des dépenses de défense, y compris les dépenses publiques et privées liées à la sécurité.

## 2. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

### **Intégrer l'environnement dans les mesures de la performance : une problématique ancienne**

Les analystes ont depuis longtemps reconnu la nécessité de prendre en considération les effets de l'activité économique humaine sur les ressources naturelles épuisables. Dans les années 1920 et 1930, Hotteling, Ramsey et Pigou ont défini les bases analytiques en la matière. Le renouveau de l'intérêt accordé à l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement a, depuis le début des années 1970 (avec la publication du rapport Meadows), ravivé l'attention accordée à ces questions et de nombreuses propositions ont été formulées pour mesurer l'impact de l'activité économique sur l'environnement. La publication du rapport Brundtland, en 1987, et la promotion par celui-ci de la notion de « développement durable », qui suscite un engouement croissant, a encouragé encore davantage la définition de tels indicateurs. De récentes conférences internationales, telles que le forum mondial organisé en juin 2007 par l'OCDE à Istanbul, et la conférence de l'UE « Au-delà du PIB », qui s'est tenue en novembre 2007, ont permis de dresser l'inventaire, largement rendues public, des mesures existantes.

Les comptes nationaux ont pris une part active à ce mouvement, qui a conduit en particulier à la définition d'un cadre conceptuel ambitieux, le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée. Certains États ont commencé à mettre en œuvre ce système comptable satellite et son usage devrait devenir obligatoire à l'occasion de la prochaine révision du SCN en 2010. De nombreuses propositions ont également été élaborées en vue de s'orienter vers une notion de PIB « vert » qui corrige le PIB en tenant compte de la dégradation des ressources naturelles.

En dépit de l'ensemble de ces initiatives, à ce stade, aucune mesure individuelle et aucun ensemble d'indicateurs ne bénéficie d'une large reconnaissance, peut-être en raison de l'existence de divergences en ce qui concerne les fondements conceptuels ou de l'absence de la simplicité analytique qui avait assuré le succès du PIB dans le cadre du débat politique et auprès du public en général.

## **La question du bien-être actuel et de son caractère durable constituent deux domaines de réflexion distincts**

Afin de faire progresser notre réflexion, un certain nombre de notions doivent être clarifiées. Pour commencer, il convient d'établir une distinction claire entre l'incidence de l'environnement sur la mesure du bien-être *actuel* et la question de la *durabilité* au sens strict, laquelle concerne notre capacité de préserver dans l'avenir le niveau actuel de bien-être social. Certains indicateurs tentent d'englober ces deux aspects, ce qui peut prêter à confusion : une société comme un particulier ont tous deux besoin de savoir combien ils consomment aujourd'hui et combien ils doivent épargner pour leur consommation future. Le bien-être actuel peut être élevé mais non durable et il se peut même que la réduction du niveau actuel de consommation ou de bien-être conditionne la durabilité. La nécessité de séparer ces deux aspects ne fait aucun doute.

### **De quelle manière l'environnement contribue-t-il au bien-être *actuel* ?**

Il convient donc, pour commencer, d'explorer les aspects environnementaux du bien-être *actuel*. Il s'agit de quantifier les effets de l'ensemble des variables environnementales qui influent directement sur le bien-être actuel. La dégradation de l'environnement peut également se répercuter sur les coûts de production, mais la valeur des biens inclus dans le PIB tient déjà compte de ces coûts. La liste de ces variables, telles que la qualité de l'air ou de l'eau, le bruit, l'espace disponible ou la qualité des paysages, peut être très longue. Ces questions ne concernent pas seulement l'environnement naturel, mais aussi notre environnement *construit*. Les répercussions de l'environnement « social » pourraient à la limite être regroupées sous la même rubrique, mais cette dimension sera abordée de manière plus appropriée au chapitre 3 « Qualité de vie ».

L'examen de ces différents éléments sous l'angle du bien-être social actuel soulève des difficultés similaires à celles d'autres questions étudiées par la Commission dans le cadre de ses travaux.

Prenons l'exemple de la qualité de l'air. La première étape consiste à dresser l'inventaire des *mesures physiques* qui peuvent être



pratiquées pour caractériser cette qualité. L'air est sans doute le domaine pour lequel la liste des mesures existantes est la plus vaste, mais des estimations, moins satisfaisantes peut-être, peuvent être obtenues pour d'autres variables.

Dans un deuxième temps, on examinera la possibilité de convertir ces caractéristiques en termes monétaires (une mesure monétaire du niveau ou de l'évolution de la qualité de l'air) pour pouvoir les inclure dans une mesure monétaire globale du bien-être. Des études hédoniques sur le logement, par exemple, pourraient mettre en évidence la valeur que les particuliers accordent au fait de vivre dans un milieu où l'air est pur. Des estimations de la borne inférieure de la valeur de l'air pur peuvent être obtenues en considérant l'air pur comme un élément contribuant à la santé et en évaluant les incidences en termes de santé. Les études réalisées conjointement à l'évaluation des avantages d'un renforcement des normes de pureté de l'air ont fourni des estimations de telles évaluations. Il est également possible de recourir à des techniques d'évaluation des contingences.

Si cette conversion monétaire s'avère impossible parce que les indices sont considérés comme trop hypothétiques ou parce que la recherche de base destinée à corroborer les évaluations n'a pas encore abouti, faut-il néanmoins conserver l'objectif de définir un indice unique de nature « composite » (en recourant à des pondérations plutôt arbitraires comme celles utilisées pour les indicateurs du développement humain du PNUD) ou est-il préférable de proposer une série d'indicateurs environnementaux pour compléter la mesure « principale » du bien-être ?

Le troisième élément à considérer concerne l'*inégalité* d'accès à la qualité de l'air. Les mesures physiques se caractérisent généralement par une dispersion élevée sur le territoire. Par conséquent, quelle signification revêt la mesure de la qualité *moyenne* de l'air ? Faut-il regrouper les mesures relevées en différents points du territoire et si oui, de quelle manière ? Comme indiqué plus haut, les prix du logement peuvent traduire l'existence de différences en termes de qualité de l'air. Les particuliers aux revenus modestes subissent les effets de l'exposition à un air de moindre qualité, mais bénéficient de prix du logement plus bas. Comment combiner ces effets qui se neutralisent pour évaluer le bien-être des ménages ?

Enfin, nous devons parer au risque de double comptabilisation. Par exemple, si les répercussions de la qualité de l'air sur le bien-être actuel se font principalement sentir en termes de santé, il est inutile d'ajouter une variable mesurant la qualité de l'air dans un indice qui inclut déjà une mesure *adéquate* de la santé. Dans ce cas, il convient d'évaluer les effets *purs* de l'environnement qui ne s'expriment pas par l'intermédiaire de l'état de santé.

### **La durabilité envisagée sous l'angle de l'épargne nette ajustée**

Comment estimer la durabilité du bien-être, une fois obtenue l'évaluation de celui-ci ? Une approche pertinente consisterait à poursuivre notre réflexion sur la dépréciation, engagée plus haut. Nous avons vu qu'il convient de retirer du PIB une estimation de la perte de valeur de l'appareil de production et que le fait de procéder à un amortissement pendant la durée d'utilisation d'une machine permet l'acquisition d'une machine de remplacement et le maintien du niveau de production. Au cours des dernières décennies, ces concepts ont été généralisés par les économistes, qui ont insisté sur la conservation d'un stock de capital élargi. Selon eux, le bien-être à venir dépendra de la disponibilité d'un ensemble de divers facteurs de production, tels que les ressources naturelles, le capital matériel et le capital humain, considéré au sens large, sans se limiter au niveau de qualification de la main d'œuvre mais en incluant l'ensemble des institutions sociales qui contribuent à la productivité (parfois appelé capital social).

Le terme « épargne nette ajustée » a été proposé pour désigner l'évolution dans le temps de ce stock de capital élargi. Il a été établi que la durabilité, au sens du maintien des niveaux actuels de bien-être, suppose que cette épargne ne soit pas négative. La Banque mondiale, qui a entrepris une évaluation systématique de cet indice, définit plus précisément l'épargne nette ajustée (ENA) comme égale à l'épargne nette (épargne brute moins consommation de capital fixe) plus les dépenses de formation, moins la consommation de ressources naturelles (énergies fossiles, ressources minières et forestières) et l'évaluation monétaire des dommages causés par les émissions de CO<sub>2</sub>. En 2000, la Banque mondiale évaluait le taux d'épargne nette ajustée à 14,3 % pour la France, par rapport à un

taux d'épargne brute nationale de 22,0 %. Les estimations établies pour les États-Unis s'élevaient respectivement à 8,2 % et à 17,4%.

### **Cette première approche soulève déjà d'importantes difficultés en termes de mesure**

Ces calculs vont dans le sens d'une meilleure estimation de la durabilité, mais méritent un examen plus approfondi.

Premièrement, l'épuisement de certaines ressources naturelles (y compris la dégradation de l'environnement) n'est que partiellement pris en compte, du fait de l'absence de données comparables entre pays. Nous disposons à présent de données assez précises sur les émissions de gaz carbonique, mais nous manquons souvent de données relatives aux autres aspects environnementaux.

Deuxièmement, les prix utilisés pour la valorisation de l'épuisement des ressources et de la dégradation de l'environnement sont souvent inadaptés et peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre, puisqu'il ne s'agit pas de biens marchands. Ce deuxième problème touche aussi les ressources naturelles marchandes, lorsque les imperfections du marché déforment les prix auxquels celles-ci sont vendues. Ainsi, les marchés peuvent sous-évaluer le prix des ressources épuisables, dès lors qu'il existe un problème de biens communs ou des droits de propriété mal définis. Il n'est pas facile de définir un prix de marché pour certaines catégories de ressources environnementales/naturelles, telles que la qualité des sols (bien que celle-ci puisse être reflétée dans les prix de production agricole ou dans les tarifs de location), la qualité et la quantité des eaux souterraines, ou encore la biodiversité, alors même que tous ces éléments devraient certainement être considérés comme des composantes majeures d'une économie durable.

Des difficultés surgissent également pour ce qui est de mesurer l'accumulation du capital humain. Les méthodes de mesure traditionnelles qui se concentrent sur les années d'études ou les dépenses d'éducation sont clairement inadéquates et susceptibles de ne pas présenter de grandes similitudes avec la mesure de la production. La croissance démographique pose elle aussi des difficultés d'ordre conceptuel. L'homme peut être envisagé à la fois

comme un actif et comme un facteur susceptible d'avoir un impact négatif sur la durabilité : un taux plus élevé d'ENA est indispensable pour garantir la durabilité du bien-être par tête dans un contexte d'expansion démographique plus rapide. D'un autre côté, on peut considérer qu'une population plus nombreuse présente à la fois des avantages et des coûts intrinsèques (comme, par exemple, une surpopulation plus importante).

La mesure de la durabilité rencontre un autre problème : il s'agit de la mesure de la productivité actuelle et des tendances de la productivité (qui peuvent être intégrées dans la mesure du capital de connaissances). La croissance exogène de la productivité totale des facteurs (PTF) représente un moyen possible d'améliorer la durabilité. Cependant, la durabilité peut être surévaluée si nos estimations de la PTF ne tiennent pas pleinement compte de *tous* les facteurs de production qui sont à l'origine des gains de productivité.

À la lumière de ce qui précède, l'élaboration d'une mesure totalement convaincante et complète de l'ENA dans un avenir proche semble improbable. La Commission devra se demander si l'utilisation de plusieurs méthodes de mesure partielles de l'ENA serait préférable à un agrégat unique, ou si ces différentes méthodes partielles viendraient avantageusement compléter ce chiffre.

### **Au-delà de la durabilité faible**

Cette approche de l'ENA soulève aussi des interrogations plus fondamentales.

L'une des principales questions sur les diverses approches de l'ENA concerne le degré de substituabilité qu'elle suppose, explicitement ou implicitement, entre les composantes de la richesse globale, et plus spécifiquement entre le capital naturel et les autres formes de capital. Il existe une hypothèse selon laquelle il est toujours possible de compenser l'épuisement des ressources naturelles par un niveau suffisamment élevé d'accumulation de capital ou de progrès technique. La plupart des économistes pensent que cette hypothèse est probablement acceptable. Au fur et à mesure qu'une ressource naturelle s'épuise, son prix augmente, ce qui incite à chercher des substituts et stimule l'innovation pour trouver des solutions de remplacement. Cela n'implique pourtant pas la possibilité d'épuiser

de manière substantielle le capital naturel – la biodiversité par exemple, même dans un monde durable du point de vue économique. C'est pour cette raison que cette approche est généralement décrite comme fournissant, au mieux, un critère de durabilité « faible », à savoir une condition permettant de maintenir le bien-être humain, mais pas nécessairement certaines caractéristiques de l'environnement naturel.

Les évaluations de la durabilité impliquent inévitablement des projections à long terme, caractérisées par d'importants changements, par exemple en ce qui concerne l'offre et la demande en ressources naturelles. Les analyses classiques établissent ces projections en s'appuyant sur des formes fonctionnelles continues pour les différentes relations (fonctions de production et d'utilité). Si au contraire il existe des discontinuités et/ou des bifurcations dans certains processus, qui débouchent par exemple sur une situation irréversible, les projections réalisées à partir de ces modèles peuvent se révéler totalement fausses. Pour illustrer cette éventuelle absence de linéarité, citons l'extinction de certaines espèces ou une bifurcation dans l'évolution du climat, telle que l'inversion possible du Gulf Stream dans l'Atlantique Nord. La Commission pourra essayer d'explorer des techniques de valorisation différentes, ou au moins de fournir des indicateurs permettant d'évaluer l'ampleur de ces risques futurs.

Plus généralement, la Commission devra se pencher sur toute une série de questions liées aux incertitudes qui demeurent – en ce qui concerne l'évolution des connaissances et les progrès technologiques futurs, les découvertes de nouvelles ressources, les préférences des générations futures – et étudier la manière d'incorporer, avec le maximum de pertinence, des méthodes de mesure de ces incertitudes dans les indicateurs censés guider les décisions politiques (par exemple, les décisions fondées sur le « principe de précaution »).

### **La dimension internationale**

La mesure de la durabilité doit être examinée à la fois au plan national et au plan international. La mise en œuvre de l'approche de l'ENA par la Banque mondiale concerne le plan national. Elle permet aux pays en développement de s'assurer que leur trajectoire de

croissance est durable. Elle fournit une mise en garde claire à ceux dont l'ENA est négative (environ 30 pays sont dans ce cas). Les pays qui financent leur consommation actuelle à l'aide des recettes qu'ils tirent de leurs ressources naturelles épuisables risquent de se retrouver dans une situation particulièrement précaire.

Néanmoins, cette approche présente encore de légères incohérences, en ce qu'elle tient compte de la contribution de chaque pays au réchauffement climatique en tant que producteur. Le réchauffement climatique est un problème *mondial*, et l'impact de chaque petit pays est négligeable. La durabilité du système mondial ne peut être évaluée qu'à l'aide d'un cadre global. Naturellement, si dans un avenir proche, des prix sont associés aux émissions de gaz carbonique, chaque pays devra tenir compte de ses émissions dans l'évaluation de la durabilité de sa stratégie économique.

Il pourrait toutefois être utile de recourir à d'autres approches pour évaluer l'impact global de chaque pays sur l'environnement – par exemple, grâce à la célèbre « empreinte écologique », qui prend en considération les conséquences de la *consommation* d'un pays du point de vue écologique. Cet indicateur fait ressortir le fait que les habitants des pays développés contribuent de manière beaucoup plus significative à l'épuisement des ressources planétaires que ceux des pays exportateurs.

Différents indicateurs peuvent avoir différentes finalités. Étant donné l'attention accrue portée à la durabilité, il importe que la Commission s'intéresse aux autres types d'indicateurs et aux usages qu'il serait possible d'en faire.

## Travaux futurs

L'encadré n° 2 ci-dessous trace les grandes lignes des travaux futurs sur le développement durable et l'environnement.

### Encadré n° 2. Grandes lignes des travaux sur le développement durable et d'environnement

1. Examiner la manière dont les variables environnementales importantes (par exemple, la qualité de l'air et de l'eau) contribuent au bien-être actuel, à la fois directement et indirectement (*via* les coûts de production et la santé)
2. Étudier l'impact des défaillances du marché sur les mesures monétaires classiques de la durabilité
3. Explorer l'utilisation d'autres méthodes de mesure pour valoriser les changements environnementaux
4. Incorporer des ajustements pour épuisement des ressources et dégradation de l'environnement dans les diverses mesures « vertes » du revenu (PIB vert, RNN vert, etc.)
5. Incorporer des mesures plus larges des changements de richesse (ENA) et concevoir des méthodes de mesure spécifiques lorsqu'une mesure englobant tous les aspects est jugée impossible
6. Incorporer des mesures appropriées des incertitudes

### 3. QUALITÉ DE VIE

**Objectif : identifier les domaines où des mesures crédibles sont possibles...**

Si l'on s'accorde à dire que la vie ne se résume pas au revenu, aucune définition du terme « qualité de vie » ne fait l'unanimité. Le débat sur ce qui fait que la vie vaut d'être vécue a occupé pendant des siècles les meilleurs philosophes et sociologues, les différentes perspectives adoptées ayant mené à des conclusions différentes. L'objectif de la Commission dans ce domaine n'est pas de trouver un accord sur la définition du terme « qualité de vie », mais d'identifier les domaines dans lesquels des mesures crédibles, fondées sur des conventions et des définitions claires, pourraient être établies.

**... en allant au-delà des indicateurs économiques conventionnels**

Pour mener cette recherche, nous sommes partis des principales caractéristiques qui donnent à la vie sa valeur. La qualité de vie est souvent associée aux opportunités qui s'offrent aux individus, au sens et au but que ces derniers attachent à leur existence, et à la mesure dans laquelle ils profitent des opportunités qui s'offrent à eux. La recherche dans ce domaine a permis d'identifier toute une série d'attributs – appartenance, accomplissement, image de soi, autonomie, attitude des autres – associés à la qualité de vie. Certains de ces attributs sont intangibles et difficiles à évaluer. D'autres, plus tangibles, peuvent être mesurés de manière raisonnablement valable et fiable. Cependant, de nombreux attributs caractérisant la qualité de vie sont impossibles à saisir à partir des données sur les transactions marchandes, ce qui rend incomplètes les mesures économiques classiques, fondées sur la valeur monétaire.

**L'évaluation de la qualité de vie nécessite d'envisager...**

Lorsqu'on s'intéresse à la qualité de vie, il est nécessaire de choisir certains critères pour structurer les recherches.

- En premier lieu, mettre l'accent sur le présent, plutôt que sur la qualité de vie des générations futures. La durabilité de la qualité de vie est une question importante, mais elle est abordée dans le cadre des travaux du chapitre 2 ci-dessus.



- En second lieu, se concentrer sur les expériences des individus plutôt que sur des concepts (plus abstraits) faisant référence à la société dans son ensemble. Nous mesurons la qualité de vie de l'ensemble de la société en agrégeant celle des individus.
- Enfin, opérer une distinction entre la finalité elle-même, et les moyens de vivre une « bonne » vie. Cette distinction permet de concevoir la qualité de vie comme un vecteur de différents éléments, dont certains sont désirables pour eux-mêmes, et d'autres constituent simplement un moyen d'obtenir des éléments possédant une valeur intrinsèque.<sup>6</sup>

### ... les différents éléments ou aspects qui la composent...

Les éléments de la qualité de vie possédant une valeur intrinsèque incluront généralement des aspects à la fois subjectifs et objectifs. Les éléments subjectifs incluent les sentiments et les émotions des individus, tels que la joie, l'amour, le bonheur et le rire, pour les aspects positifs, et la colère, la souffrance, l'inquiétude et l'ennui, pour les aspects négatifs. Les recherches en psychologie suggèrent que les émotions positives et négatives (les affects) sont des facteurs indépendants qu'il convient d'évaluer séparément. Parmi les éléments subjectifs de la qualité de vie, il faut également citer le jugement que portent les individus sur leur propre vie, soit dans son ensemble, soit sur les différents éléments qui la composent (tels que le travail, la famille, les relations sociales ou les ressources financières). Ces jugements mettent en jeu des processus cognitifs distincts des émotions elles-mêmes, et représentent donc un aspect distinct de la qualité de vie.

Si les études psychologiques portant sur la qualité de vie se concentrent sur les émotions des individus, d'autres approches de la qualité de vie élargissent le champ des données prises en compte pour évaluer la vie des individus au-delà de leurs propres discours et perceptions. Ces approches mettent généralement l'accent sur l'adaptation des individus à leurs conditions de vie, les perceptions et discours subjectifs devenant alors une méthode de mesure inadéquate pour évaluer la qualité de vie. À la place, ces approches

---

<sup>6</sup> Dans ce sens, notre mesure de la qualité de vie s'écarte du cadre utilisé dans les chapitres précédents, où l'accent portait sur la *finalité*, sur les résultats nets, et non sur les moyens d'y parvenir.

s'appuient sur une notion (vaguement paternaliste) selon laquelle chaque individu doit partager quelques attributs objectifs pour jouir d'une bonne qualité de vie. Dans l'approche d'Amartya Sen, par exemple, la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et la qualité de vie est évaluée en termes de « capacité » de cette personne à accomplir différentes combinaisons de ces fonctionnements. Si la liste de ces fonctionnements est appelée à varier en fonction de l'époque et du lieu (les analystes n'attachant pas tous la même importance à chacune de ces deux variables), un certain nombre d'entre eux – tels que la santé, la nutrition et les compétences de base – sont susceptibles d'être partagés par la plupart des observateurs. L'un des objectifs de la Commission sera d'identifier une liste de fonctionnements qui pourrait être utilisée pour évaluer la qualité de vie.

**...et leurs déterminants, qui incluent à la fois les caractéristiques des individus...**

Outre ces aspects, ou éléments, de la qualité de vie, d'autres expériences personnelles peuvent être considérées comme importantes par leur contribution à l'atteinte d'une autre finalité. Dans plusieurs cas, la valeur intrinsèque ou instrumentale qui sera allouée à divers éléments, comme la santé, diffèrera au gré des perspectives philosophiques. Dans d'autres cas, en revanche, il sera plus probable de parvenir à un consensus. Par exemple, le revenu est traditionnellement considéré comme un apport à la qualité de vie, non pas en lui-même, mais plutôt en raison de l'accès aux biens matériels qu'il permet. Il convient toutefois de souligner que le revenu peut également servir à la mesure du statut - auquel cas, c'est le revenu relatif qui sera examiné.

De manière plus générale, diverses activités de la vie quotidienne (telles que le travail salarié, les trajets entre domicile et lieu de travail, le sommeil, les loisirs) peuvent être appréciées par les individus pour leur valeur intrinsèque ou provoquer des sensations et des émotions, et avoir, de ce fait, une valeur instrumentale. Ainsi y a-t-il beaucoup à apprendre sur les déterminants de la qualité de vie en examinant les différents schémas d'emploi du temps en fonction des pays et des époques. Par exemple, les salariés coréens consacrent en moyenne 70 minutes chaque jour (soit 18 jours pleins par an) à leurs trajets entre leur domicile et leur lieu de travail, contre seulement 36 minutes par

jour pour les salariés français et 29 minutes pour les salariés américains. Dans les faits, les mesures traditionnelles de la production économique considèrent le coût des trajets domicile/lieu de travail comme favorables au PIB plutôt que comme préjudiciables à la qualité de vie (cet aspect sera également abordé dans le premier domaine de réflexion - voir chapitre 1). En outre, le travail salarié peut générer des sentiments à la fois positifs (socialisation, apprentissage) et négatifs (sous la forme de stress, d'insécurité, de difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale), qui doivent tous être évalués.

### **... et de l'environnement dans lequel ils évoluent**

Au delà de ces déterminants individuels, plusieurs attributs du cadre de vie interviennent dans la qualité de vie. Cela ne se limite pas à l'environnement naturel (pollution, qualité de l'environnement) mais s'étend à l'environnement physique (logement) et social. Par exemple, les recherches menées sur le capital social ont montré que les relations sociales au sein de la famille et de la communauté, ainsi que les attitudes des autres envers eux (tolérance, confiance), dotent les individus d'une plus grande résilience face aux chocs éventuels et améliorent leur qualité de vie.

Les caractéristiques de l'environnement social qui contribuent à la qualité de vie revêtent d'autres dimensions, plus concrètes. Par exemple, un risque élevé de criminalité réduit la qualité de vie en augmentant l'insécurité physique et le stress. De même, la possibilité d'être politiquement actif et de prendre part à des débats publics, ainsi que le sentiment de confiance inspiré par les pouvoirs publics, les lois et le système judiciaire, rendent les individus plus à même de conduire leur vie selon leurs propres choix<sup>7</sup>.

### **Les éléments et les déterminants doivent être mis en œuvre au travers de mesures concrètes**

L'un des objectifs du sous-groupe sera de définir un ensemble d'indicateurs permettant la mise en œuvre des éléments et des déterminants de la qualité de vie. Cette tâche soulève de

---

<sup>7</sup> Plus précisément, cela intensifie leur impression de prendre part aux décisions qui les concernent. Dans le mode de scrutin ordinaire, aucun individu n'a d'incidence significative. Ce point mérite d'être approfondi. Il semble que ce soit l'effet perçu qui importe.

nombreuses difficultés, en termes de données, propres à chaque domaine.

- La première difficulté réside dans la définition d'indicateurs donnant des estimations fiables pour des domaines spécifiques. Par exemple, dans le domaine de la santé et de la nutrition, la taille d'une personne adulte est parfois présentée comme un bon indicateur, qui renseigne à la fois sur les conditions socioéconomiques à l'intérieur d'un pays (par exemple, quel que soit leur âge et leur sexe, les Américains à fort revenu mesurent un à deux centimètres de plus que les Américains à faible revenu de même âge et de même sexe) et sur l'évolution de ces conditions au fil du temps (par exemple, en l'espace d'une génération, la taille moyenne des Allemands a dépassé celle des Américains de quatre à six centimètres). Pour mesurer plus précisément l'état de santé de la population, il conviendrait de combiner des éléments objectifs (espérance de vie) et subjectifs (état de santé auto-déclaré). De même, les mesures de l'engagement politique pourraient se fonder sur les données relatives à l'accès aux médias et à la participation à des activités civiques et sociales, et celles des protections juridiques, sur l'existence ou l'absence de garanties constitutionnelles (par exemple, absence de discrimination axée sur la race ou le sexe, droit à l'éducation), de lois de discrimination positive, de ratification de traités internationaux et de diverses autres formes de garanties juridiques.
- La deuxième difficulté consiste à déterminer le meilleur mode d'évaluation des différents indicateurs dans chaque domaine. Par exemple, la victimisation criminelle peut être mesurée grâce aux statistiques administratives, qui dépendent de la définition et de la comptabilisation des infractions dans chaque pays, ou grâce à des sondages sur la victimisation, adaptés au cadre juridique de chaque pays. Un autre moyen de mesurer la criminalité est de demander aux individus d'évaluer leur sécurité de manière purement subjective (par exemple, ont-ils peur de sortir à certaines heures de la journée ?), mais même ces données ne pas exemptes de critiques (dans les autres pays, la peur

de la criminalité n'a aucun rapport avec les mesures de la victimisation criminelle).

- La troisième et dernière difficulté est d'identifier les domaines nécessitant un renforcement des capacités statistiques afin de rendre ces mesures opérationnelles. Par exemple, pour comparer les schémas d'emploi du temps entre pays sur le long terme, il faut réaliser des enquêtes périodiques, exigeant des personnes interrogées qu'elles renseignent des agendas quotidiens établis selon des protocoles cohérents – ces conditions sont rarement satisfaites et appellent un renforcement des capacités statistiques. Par ailleurs, il conviendrait d'élaborer des techniques appropriées de collecte d'informations sur le degré d'importance accordé par les individus aux différents aspects de leur vie.

La Commission s'efforcera d'identifier les principales difficultés dans chaque domaine et les mesures à prendre pour les surmonter. Les mesures pouvant être utilisées à différentes fins, l'attention de la Commission se concentrera sur celles fournissant des données sur la qualité de vie et sur les résultats susceptibles d'être modifiés par l'adoption de politiques (même si cela n'intervient pas forcément sur le court terme). En outre, les caractéristiques de la qualité de vie étant soumises à des variations temporelles et spatiales, la Commission s'attachera à définir des indicateurs permettant de comparer les résultats de pays au même stade de développement (en effet, les mesures permettant d'opposer pays riches et pays pauvres ne donneront pas forcément d'informations sur les écarts de qualité de vie entre ces deux groupes de pays). Enfin, la Commission appréciera différentes mesures au regard de la capacité qu'elles offrent de comparer des pays à un moment donné et, de ce fait, de déterminer l'évolution de la qualité de vie dans chacun d'eux et d'évaluer son développement au sein des groupes qui composent la société.

### **Des défis transversaux : rendre compte des différences de qualité de vie entre individus...**

Les objectifs présentés ci-dessus sont propres à chaque domaine de la qualité de vie. Il existe cependant deux autres défis à relever, qui sont de nature transversale. Si, dans une certaine mesure, ces défis

recouvrent tous les points abordés par la Commission, ils prennent une importance toute particulière lorsqu'il s'agit de mesures de la qualité de vie.

Premier défi transversal : la nécessité de dépasser les mesures des conditions moyennes de chaque pays (pour tous les éléments présentés ci-dessus) pour caractériser la diversité des expériences entre les individus. Pour rendre compte de ces inégalités, il convient de combler le fossé entre les estimations macroéconomiques relatives au pays dans son ensemble et le ressenti des individus de leur propre situation. Le meilleur moyen de décrire ces inégalités peut varier en fonction du domaine concerné de la qualité de vie. Par exemple, il est possible de mettre au jour la diversité des compétences dans chaque pays en examinant l'écart entre personnes à haut niveau de compétences et personnes à faible niveau de compétences, que ce soit au sein de la population estudiantine ou de la population générale (lorsque les enquêtes correspondantes existent). En matière sanitaire, les inégalités peuvent être mesurées en fonction des différences d'espérance de vie entre groupes socioéconomiques (dans tous les pays, les individus ayant le plus faible niveau d'éducation, de revenu et de professionnalisation meurent plus jeunes et, au cours de leur brève existence, présentent une prévalence des problèmes de santé plus élevée) ou grâce à des indicateurs renseignant sur les différences d'âge de décès entre individus nés la même année. Se pencher sur ces inégalités sera l'occasion de s'intéresser plus attentivement au ressenti des individus et des groupes d'individus (définis en fonction du sexe, de la race ou d'autres critères) dont la qualité de vie présente, pour chacune de ses composantes, le niveau le plus faible. L'un des objectifs de la Commission sera d'établir des indicateurs appropriés des inégalités pour les différents aspects de la qualité de vie. Plus particulièrement, la Commission devra s'attacher à élaborer des indicateurs permettant d'identifier les groupes d'individus présentant une qualité de vie médiocre sous un grand nombre d'aspects. L'examen des inégalités indicateur par indicateur peut ne pas donner une juste appréciation de l'étendue de ces inégalités à l'échelle de la société.

**... et synthétiser les informations dans tous les domaines de la qualité de vie.**

Le second défi transversal est l'obtention d'une description synthétique de la qualité de vie à partir de mesures basées sur

différents paramètres et différentes échelles – autrement dit, l'agrégation de chiffres apparemment sans lien entre eux. Pour relever ce défi, plusieurs méthodes distinctes sont envisageables. La Commission procédera à l'évaluation de ces méthodes et déterminera dans quelle mesure leurs conclusions diffèrent lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons entre pays et entre individus et de rendre compte de l'évolution chronologique des paramètres de la qualité de vie. Plusieurs méthodes s'offrent pour parvenir à une description synthétique de la qualité de vie.

La première de ces méthodes s'appuie sur des mesures composites de la qualité de vie obtenues par agrégation d'indicateurs objectifs. Dans certaines applications, les mesures des conditions moyennes dans plusieurs domaines sont cumulées (c'est notamment le cas avec l'indice de développement humain (IDH) ou l'indice de bien-être économique (IBEE) de Sharpe et Osberg). Une autre possibilité, sans doute préférable, est d'observer les expériences vécues par les individus dans différents domaines (les individus combinent-ils un bon état de santé et un niveau d'éducation élevé, jouissent-ils de libertés politiques, etc.). Si cette dernière méthode est ordinairement utilisée pour mesurer la pauvreté non liée au revenu (c'est-à-dire pour recenser le nombre d'individus privés de plusieurs composantes), son application peut être étendue à d'autres paramètres d'une bonne qualité de vie et à d'autres groupes d'individus (et ne pas prendre uniquement en considération les individus ayant la qualité de vie la plus médiocre). En pratique, cette méthode se fonde sur une pondération normative de plusieurs aspects objectifs, plus ou moins déconnectés des préférences des individus.

Une deuxième méthode consiste à synthétiser les expériences hédoniques des individus en utilisant un étalon commun. Au chapitre 1, nous avons utilisé l'étalon universel de l'argent : combien les individus sont-ils prêts à déboursier pour acquérir différents biens et services ? L'une des applications de cette méthode, qui associe données objectives et subjectives, se fonde sur le temps consacré par les individus à différentes activités, « pondérées » en fonction du degré de satisfaction qu'elles procurent, selon le ressenti des individus. Certaines expérimentations de cette dernière méthode en France et aux États-Unis montrent qu'en dépit de revenus plus élevés et d'un sentiment de bien-être plus fermement déclaré aux États-Unis, les femmes françaises consacrent un temps plus long à des activités qui leur procurent davantage de plaisir.

Aux expériences hédoniques des individus, les deux dernières méthodes préfèrent différentes applications possibles de l'évaluation cognitive faite par ces derniers de leur existence. Ainsi, la troisième méthode se fonde sur des mesures cardinales de la qualité de vie, obtenues grâce à des enquêtes invitant les personnes interrogées à formuler des jugements qualitatifs sur leur vie dans son ensemble, ou mieux encore, à classer celle-ci sur une échelle graduée de 1 à 11 (« échelle de satisfaction de la vie »). Selon une application faite de cette méthode, près de la moitié de la population américaine s'estimerait « très satisfaite » de son existence, tandis que l'autre moitié serait « en difficulté ». Cette méthode, qui considère que la satisfaction d'une préférence est comparable entre individus, indépendamment de leur conception d'une bonne qualité de vie, permet de mesurer à la fois la satisfaction « moyenne » dans un pays et les inégalités en matière de satisfaction au sein de la population.

La quatrième méthode se désintéresse des niveaux de satisfaction et se concentre sur les classements ordinaux effectués par les individus de divers éléments de leur vie : revenu, loisirs, santé, risque de chômage, etc. Une application de cette méthode axée sur l'« équivalent revenu » tend à montrer qu'en termes de qualité de vie moyenne, l'écart entre la France et les États-Unis pourrait être réduit de manière significative si on déduisait du revenu moyen les sommes que les individus sont prêts à déboursier pour parvenir à un certain niveau de référence dans les éléments non liés au revenu. Pour s'informer des évaluations ordinales par les individus, il est possible de s'appuyer sur les enquêtes relatives à leur satisfaction dans la vie (expression de jugements qualitatifs, notation sur l'échelle de satisfaction de la vie), sur les choix observés et sur les préférences exprimées dans les enquêtes d'évaluation contingente.

### **Travaux futurs**

La Commission procèdera à l'examen de ces méthodes, à l'identification de leurs exigences en termes de données et formulera des recommandations quant à la manière de les alimenter avec pertinence grâce aux statistiques officielles. L'encadré n° 3 ci-dessous trace les grandes lignes des travaux futurs sur la qualité de vie.



### **Encadré n° 3. Grandes lignes des travaux sur la qualité de vie**

#### ***Composantes de la qualité de vie***

1. Expériences hédoniques (sentiments positifs et négatifs)
2. Jugements d'évaluation (à l'égard de la vie dans son ensemble et de ses principales composantes)
3. Capabilités (santé, compétences, autres)

#### ***Déterminants de la qualité de vie***

4. Activités personnelles (par ex., loisirs, trajets domicile-lieu de travail, temps de travail)
5. Sécurité personnelle (par ex., victimisation, peur de la criminalité, conflits, guerres)
6. Environnement social (par ex., liens sociaux, confiance, garantie d'une assistance en cas de besoin)
7. Environnement institutionnel (par ex., libertés, participation à l'action politique, fonctionnement du système judiciaire)
8. Environnement naturel (par ex., exposition au bruit, pollution, accès à des espaces publics)

#### ***Problèmes transversaux***

9. Mesure des inégalités en termes de qualité de vie
10. Évaluation de différentes méthodes pour synthétiser les informations sur l'ensemble des domaines de la qualité de vie.

## ANNEXE

### ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION SUR LA MESURE DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL

---

Lors de sa première réunion plénière, qui s'est tenue à Paris les 22 et 23 avril 2008, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social a décidé de la création de trois groupes de travail permanents :

- **Questions classiques de mesure du PIB**, *président* : Enrico Giovannini (OCDE); *membres* : Anthony B. Atkinson (Nuffield College, Royaume-Uni) ; François Bourguignon (School of Economics, Paris, France) ; Jean-Philippe Cotis (Insee, France) ; Nancy Folbre (Université du Massachusetts, États-Unis) ; *rapporteurs* : Paul Schreyer (OCDE) ; Xavier Timbeau (OFCE, France) ; Pierre-Alain Pionnier (Insee, France).
- **Développement durable et environnement**, *président* : Geoffrey Heal (Université de Columbia, États-Unis) ; *membres* : Kermal Dervis (PNUD, Nations Unies) ; Roger Guesnerie (Collège de France, France) ; Claude Henry (Institut d'Études Politiques de Paris, France / Université de Columbia, États-Unis) ; Justin Lin (Banque mondiale) ; Nick Stern (London School of Economics, Royaume-Uni) ; *rapporteurs* : Jacques Le Cacheux (OFCE, France) et Didier Blanchet (Insee, France).
- **Qualité de vie**, *président* : Alan Krueger (Université de Princeton, États-Unis) ; *membres* : Bina Agarwal (Université de Delhi, Inde) ; Angus Deaton (Université de Princeton, États-Unis) ; Marc Fleurbaey (Université Paris 5, France) ; Jean Gadrey (Université de Lille, France) ; Daniel Kahneman (Université de Princeton, États-Unis) ; Robert D. Putnam (Université de Harvard, États-Unis) ; *rapporteurs* : Marco Mira d'Ercole (OCDE) et Laurence Rioux (Insee – CREST, France).

La première tâche des groupes de travail a été d'élaborer une note problématique, à titre de contribution à la note problématique

globale de la Commission. Cette note problématique, dès son approbation par la Commission, sera transmise au Président de la République française et publiée avant la fin du mois de juillet 2008.

Au cours de la seconde phase de leurs travaux, les groupes enquêteront dans leur domaine de compétence respectif en se servant de la note problématique comme « feuille de route ». Leurs conclusions et recommandations seront soumises à la Commission pour discussion. Les groupes de travail contribueront au rapport de la Commission dans leur domaine respectif.

Les travaux de la Commission respecteront l'échéancier suivant :

- 22-23 avril 2008 : première réunion plénière (échange général de vues, organisation des travaux)
- fin juillet 2008 : note problématique
- août-octobre 2008 : réunions et travaux des différents groupes en vue de la présentation d'un rapport intérimaire lors de la deuxième réunion plénière de la Commission
- 6-8 novembre 2008 : deuxième réunion plénière (discussion des trois rapports intérimaires et rédaction d'un rapport général)
- novembre 2008-janvier 2009 : réunions et travaux des trois groupes
- janvier 2009 : troisième réunion plénière (deuxième rapport intérimaire, conception et planification du rapport final)
- janvier-avril 2009 : rédaction du rapport final
- fin avril 2009 : quatrième réunion plénière (discussion et adoption du rapport final)

La Commission s'efforcera de faire preuve de transparence et de rester en contact avec la société civile. Aucune restriction n'est imposée dans les contacts entre les membres de la Commission et les responsables des autorités statistiques nationales. La Commission établira et renforcera sa coopération avec l'Office statistique des Communautés européennes, Eurostat, ainsi qu'avec la Division statistique des Nations Unies. Pour ses communications externes, la Commission disposera d'un site Internet, dont la création et la mise à jour relèveront de la responsabilité de l'Insee et de l'OFCE.